



INVITATION PRESSE

Michel GROS

Président du Parc naturel régional
de la Sainte-Baume

Hélène VERDUYN

Maire de Signes

Edouard FRIEDLER

Maire du Beausset

René CASTELL

Maire du Castellet

ont le plaisir de vous convier à un point presse sur

LE PLAN DE LUTTE CONTRE LES DEPÔTS SAUVAGES – 3^{ème} OPÉRATION DE NETTOYAGE

Mardi 15 juin 2021 à 11 heures

RD 2

83870 SIGNES

Point GPS : 43.270123°, 5.788463°

en partenariat avec la Communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume

Les abandons de déchets se multiplient sur le territoire du Parc. Ces dépôts sauvages polluent les milieux naturels, les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Le décès tragique du Maire de Signes, survenue le 5 août 2019 alors qu'il s'opposait à un dépôt sauvage sur sa commune, témoigne de l'importance de cette problématique sur le territoire de la Sainte-Baume.

Pour faire face à ce fléau, le Parc naturel régional de la Sainte-Baume, les communes et leurs groupements, soutenu par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'engagent dans un Plan de lutte contre les dépôts sauvages sur l'ensemble du territoire. Il s'agit non seulement de résorber les dépôts de manière collaborative, mais également de renforcer la connaissance du phénomène sur le territoire, mettre en place des procédures administratives adaptées, déployer une surveillance renforcée et sensibiliser, tant les professionnels que les particuliers, afin d'aboutir à un réel changement des comportements.

CONTACT PRESSE

Aude Mottiaux - chargée de communication - Parc naturel régional de la Sainte-Baume
07 77 23 03 27 - aude.mottiaux@pnr-saintebaume.fr - communication@pnr-saintebaume.fr

Suite au recensement et à la caractérisation de plus de 140 dépôts sauvages sur son territoire, le Parc a lancé trois opérations de nettoyage sur les secteurs les plus impactés. Après les opérations menées récemment sur les communes de La Roquebrussanne, Néoules, Tourves et Rougiers qui ont permis de traiter 21 sites (soit 160m³ de déchets), le Parc et les communes du Beausset, du Castellet et de Signes s'allieront pour une troisième opération de nettoyage d'envergure le 15 juin prochain. Grâce à la mobilisation des services techniques des communes et de la Communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume, 18 sites pourront être traités sur le Plateau de Signes, soit un total de près de 130m³ de déchets. De par sa proximité avec les métropoles toulonnaise et marseillaise, ce secteur est le plus impacté du territoire du Parc. Les trois communes déplorent à elles seules 65 sites de dépôts sauvages composés de déchets en tout genre (gravats, souches, encombrants, pneus, déchets plastiques, etc.), tous situés en bordure de route à la lisière des massifs forestiers.

Au total sur les trois opérations, ce sont près de 300m³ de déchets qui auront été extraits des espaces naturels de la Sainte-Baume au cours du mois de juin. La présence de déchets amiantés entrave la remise en état de près d'un tiers des sites et nécessitera la mobilisation de moyens supplémentaires. Dans cette attente, le Parc et ses partenaires travaillent d'ores et déjà à déployer un système de surveillance renforcée de manière à lutter contre les actes d'incivilité et à éviter l'apparition de nouveaux dépôts sur le territoire.

La Région Sud et la gestion des déchets

Dans le cadre de son Plan Climat « Une Cop d'avance », la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagée à préserver son patrimoine naturel en faisant de la lutte contre les pollutions plastiques une initiative phare. Ainsi, au travers du Programme Zéro déchet plastique en 2030, la Région a affirmé sa volonté de soutenir les initiatives locales visant à réduire l'usage unique du plastique, à limiter et résorber les pollutions des espaces naturels et des milieux aquatiques pour protéger la biodiversité. Au titre du fonds de dépollution pour la protection de la Méditerranée et la préservation des milieux naturels contre les pollutions par les matières plastiques, la Région a lancé l'appel à projets « Pour une Méditerranée Zéro déchet Plastique » afin de soutenir des opérations remarquables et innovantes.

En complément de cet appel à projets, une Charte « Zéro déchet plastique » a été proposée par la Région en soutien aux différents acteurs d'un territoire (collectivités et leurs groupements, entreprises, commerçants, établissements scolaires et associations) souhaitant s'engager à réduire les déchets plastiques au travers de campagnes de sensibilisation, d'une utilisation raisonnée au quotidien et d'une meilleure gestion des déchets produits. Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume est signataire de cette Charte et s'engage dans cette voie.

Par ailleurs, la Région Sud est cheffe de file du projet européen LIFE IP Smart Waste. C'est la seule Région de France à piloter ce type de programme sur les déchets ayant pour objectif de développer une dynamique territoriale mettant en œuvre le plus efficacement la planification régionale de gestion des déchets.

Plus d'informations sur les actions du Parc naturel régional de la Sainte-Baume :

<https://www.pnr-saintebaume.fr/en-actions/paysages-amenagement-et-urbanisme/>